



Direction de la police  
et de la mobilité

**Demande d'autorisation  
pour éventaire de magasin**

Les conditions sont fixées par la Directive sur les réclames mobiles et les éventaires de magasins, du 12 novembre 2024 (300.19).

<b>DONNEES</b>	
<b>Entreprise</b> raison sociale du commerce	
<b>Adresse</b> du commerce	
<b>Responsable (GERANT)</b> pour facturation (ADRESSE PRIVEE)	
<b>Dimension de l'éventaire</b>	Longueur : _____ Largeur : _____
<b>Situation de l'éventaire</b>	
<b>Genre de produit</b>	<input type="checkbox"/> Produits alimentaires <input type="checkbox"/> Papeteries/Livres <input type="checkbox"/> Fleurs <input type="checkbox"/> Décorations/Objets assimilés <input type="checkbox"/> Habits/Accessoires <input type="checkbox"/> Chaussures/Accessoires <input type="checkbox"/> Autres

Date de la demande :

Signature :

Ce formulaire est à envoyer au Service de la police locale, route de l'Aurore 4a, 1700 Fribourg